

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit CL00.1439

Nom du produit Nickel(II) chlorure.6aq t.p.

Numéro d'Enregistrement REACH Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

No. CAS 7791-20-0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: e-mail: info@chem-lab.be

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Cancéroginité, H350

Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2, H341

Toxicité pour la reproduction, H360

Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 3, H301

Toxicité aiguë, Inhalation , Catégorie 3, H331

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 2, H373

Corrosion cutanée, Catégorie 2, H315

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1, H334

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A, H317

Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

DANGER

Mentions de danger:

H350

Peut provoquer le cancer.

H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques .
H360	Peut nuire à la fertilité ou au foetus.
H301 + H331	Toxique en cas d'ingestio ou par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P309 + P311	EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

DANGER

Mentions de danger:

H350	Peut provoquer le cancer.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques .
H360	Peut nuire à la fertilité ou au foetus.
H301 + H331	Toxique en cas d'ingestio ou par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

No. CAS 7791-20-0
No.-C 231-743-0
Formule NiCl2.6H2O

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Nickel(II) chlorure.6aq t.p.	7791-20-0	97+% NiCl2.6H2O	Carc. (H350) Muta. 2 (H341) Repr. (H360) Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 3, H301 Toxicité aiguë, Inhalation , Catégorie 3, H331 STOT RE 2 (H373) Skin Corr. 2 (H315) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Chronic 1 (H410)

Composant	Numéro Reach
-----------	--------------

Full text of R_Phrases in heading 16

3.2 Mélange

Non applicable

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Air frais. Utiliser une ventilation mécanique si nécessaire. Dégager les voies respiratoires. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion: Addition de : charbon actif (20-40 g en suspension à 10%). Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

Moyens d'extinction inappropriés

Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhale les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhale la substance. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Bien fermé dans un endroit sec.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhale la substance.

Protections respiratoires

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire

Nécessaire(s).

Protection des mains

Nécessaire(s).

Protection corporelle

Nécessaire(s).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme: solid
Couleur: green
Odeur: odourless

Changements d'état physique

Point de fusion: 140°C
Point d'ébullition: 1001°C (anh.)
Point d'éclair: -
Température d'autoinflammation: -
Poids moléculaire: 237.70 g/mol
Densité: 1,92 g/cm³
Valeur pH: pH ± 4.9 (100 g/l H₂O sol.)
Solubilité dans l'eau: 2540 g/l
Limites d'explosivité:

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Eviter le contact avec les acides, métaux, matériaux combustibles, chaleur et lumière solaire.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale
LD50 orl. rat > 200 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux
Pas d'information disponible.

Sensibilisation
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction
Pas d'information disponible.

Tératogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration
Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.**12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU

UN 3288

Toxic solid, inorganic, n.o.s.

(Nickel(II) chloride)

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

6.1

14.3 Classe

III

14.4 Groupe d'emballage

oui

14.5 Dangereux pour l'environnement

oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

oui

Code de restriction en tunnels

(E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU

UN 3288

Toxic solid, inorganic, n.o.s.

(Nickel(II) chloride)

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

6.1

14.3 Classe

III

14.4 Groupe d'emballage

oui

14.5 Dangereux pour l'environnement

oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

oui

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU

UN 3288

Toxic solid, inorganic, n.o.s.

(Nickel(II) chloride)

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

6.1

14.3 Classe

III

14.4 Groupe d'emballage

oui

14.5 Dangereux pour l'environnement

oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

oui

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

15. Informations légales.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques .

H350 Peut provoquer le cancer.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.